

MARSILLY actu

Dans ce numéro :

Conférences du Conseil de Village
Nouvelle rampe d'accès
AXA complémentaire
Conservons un village agréable à vivre
Les mots de l'opposition
Formation de base aux premiers secours
Marsilly en chantier
Clic, Clic, les ateliers informatiques
Marsilly 2020
Séniors, un voyage d'agrément
Face à la Mer, bistrot du Port
Agenda des manifestations

L'Édito du Maire

L'été des ruptures

Un bel été s'annonce après ces années de confinement, bien que la tentation de l'enfermement laisse toujours des envies gourmandes à Paris... On l'a vu pour la Fête de la musique, annulée pour cause de Vigilance Canicule.

Oui, un bel été où nous allons pouvoir profiter des amis et de la famille mais un été qui marque des ruptures.

La première c'est la paix. Elle n'est plus aussi assurée qu'avant surtout si on oublie les leçons de l'histoire où l'orgueil, la « com » et les intérêts économiques ont joué à fond. « C'est pas la mouche qui a inventé la tapette à mouches, pas si bête ! » disait Alphonse Allais sur les hommes et les armes.

Rupture climatique ? Beaucoup ont connu 1976 ... mais les épisodes de sécheresse sont de plus en plus inquiétants

Rupture économique : l'inflation dévore les revenus de chacun et les dépenses communales font un bond. 80% de plus sur l'électricité et une partie du chauffage à venir. Les boucliers, primes, sucettes diverses ne dureront qu'un temps, nous étions en période électorale ...

Rupture politique car la chambre des députés va être plus compliquée à manœuvrer

Rupture sociale car toutes les entreprises, mais aussi les collectivités locales (!), cherchent désormais du personnel formé qu'elles ne trouvent pas, pourtant le chômage est toujours une plaie française.

Rupture de virus ? 22, voilà la variole du singe !

Autant de ruptures mais autant d'appels à la cohérence entre ce que l'on choisit et ce que l'on doit assumer après. Libéral pour les autres, mais conservateur chez soi. Que l'on soit chef d'état, électeur, citoyen ou consommateur, chacun doit être cohérent avec l'autre car il fait l'autre.

Les ruptures c'est aussi la vie de l'homme et l'appel à son premier talent naturel : s'adapter. Donc ce n'est pas très grave nous savons faire.

En tous cas Marsilly ne chômera pas, ce numéro vous donne le programme. Bel été à tous et soyez heureux.

Bonne lecture,

Le Maire,
Hervé PINEAU

MEMO

Ouverture de la Mairie :

lundi, mardi et jeudi : 9h00 à 17h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
Vendredi : 9h00 à 17h00
☎ 05 46 01 30 10
✉ mairie@marsilly.fr

Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV

Jacques GLENEAUD
(urbanisme) mardi : 9h à 12h

Daniel MARCONNET
(communication, associations, animations) vendredi : 11h à 12h30

Laureyenne VIAUD-TANQUART
(vie des écoles) : sur rdv

Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00
Mercredi après-midi : 15h à 18h00
☎ 05 46 01 95 04

Site internet et appli :

www.marsilly.fr
l'ltiwap (code marsilly)
FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication :
Hervé PINEAU

Comité de rédaction :
Elus et associations

Crédits photos :
Service Municipal et associations

Impression et tirage :
1 600 exemplaires - IMPRIMERIE ROCHELaise

Noël des Aînés

Chaque année jusqu'en 2019, le CCAS organisait un repas à l'intention des Marsellois âgés de 72 ans et plus, qui constituait un moment de partage et de convivialité particulièrement apprécié de tous.

Au regard du contexte sanitaire lié à l'épidémie de COVID, ce repas a été remplacé en 2020 et 2021 par la distribution de paniers gourmands.

La situation s'étant largement améliorée, le CCAS souhaite désormais proposer à chacun de choisir entre la participation à un repas avec animation musicale ou le bénéfice d'un panier gourmand.

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester au plus tard pour le **5 septembre** prochain soit à l'aide du coupon-réponse ci-dessous à remettre à l'accueil de la Mairie, soit en envoyant un message à l'adresse mairie@marsilly.fr:



Coupon à retourner avant le 05 septembre 2022

M. et/ou Mme _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Souhaite(nt)

- ☐ participer au repas organisé le 27 novembre 2022
☐ bénéficier d'un panier gourmand



Prochaine réunion
du Conseil Municipal
Mardi 27 septembre 2022
à 19h00

Salle du Conseil
En Mairie

Retrouvez le
compte rendu
sur le site
www.marsilly.fr



Le conseil de village de Marsilly souhaite réactiver l'animation de conférences qui avait rencontré un vif succès avant la crise du COVID...

Nous invitons, donc à nous contacter, les marseilloises et marseillois qui ont envie d'intervenir en partageant leurs intéressantes expériences professionnelles ou personnelles ou leurs connaissances sur un sujet spécifique.

Nous les aiderons à la logistique (Présentation PowerPoint d'animation, vidéo projecteur et musique, communication sur l'évènement). L'objectif est le partage et les échanges, quel que soit le sujet traité.

Contactez Valérie au 06 75 87 20 06

Nouvelle rampe d'accès

Le 24 juin a eu lieu l'inauguration de la rampe permettant aux convois exceptionnels d'éviter Marsilly.

C'est Mr PUYRAZAT, le directeur du grand port maritime, qui mérite un coup de chapeau pour sa hauteur de vue et la participation exceptionnelle du port à l'aménagement du territoire.



Nous devons remercier l'Etat pour sa contribution, les agents de la DDTM pour leur aide et nos amis du département toujours présents aux côtés des communes.

Depuis début avril, La Mairie a signé une convention « Ma santé, ma commune » avec AXA Complémentaire santé, afin d'offrir aux Marseillois et Marseilloises une réduction tarifaire sur leur complémentaire santé.

Pour plus d'informations, contactez les conseillers locaux AXA Epargne et Protection pour une étude personnalisée gratuite :



Antoine Levecq
06 44 33 88 79
antoine.levecq@axa.fr

Thomas Philipponneau
06 74 96 94 16
thomas.philipponneau@axa.fr

Conservons un village agréable à vivre

Il existe au moins 2 styles de containers à verre :

Ceux-ci ☹️



et

ceux-là 😊



Aidez votre village à rester propre et accueillant, ne mettez dans les containers que les verres (bouteilles, bocaux, etc.)



Ne laissez pas vos couvercles, cartons, et autres déchets à proximité des containers aux risques de dégrader notre environnement, d'attirer toutes sortes de rongeurs, d'inciter d'autres personnes à mal faire.

Par avance, MERCI !

Les mots de l'opposition

Troisième démission au sein de la majorité depuis le début du mandat, l'histoire se répéterait-elle ? La commune perd avec le départ de Frédéric Tran un adjoint compétent, apprécié des clubs et associations en charge de la jeunesse et des sports. Nous avons aussi apprécié de travailler avec lui. Il sera intéressant de voir auprès de qui ses responsabilités seront distribuées.

Nous avons tous constaté la réparation en parpaings du mur du cimetière. Plutôt étonnant s'agissant d'un mur en pierre dans le périmètre d'un bâtiment classé. La réglementation dispense-t-elle la commune de respecter les règles qui s'imposent aux citoyens ?

On pourrait aussi s'interroger sur le fauchage précoce effectué ces dernières semaines. On sait qu'il risque de perturber notamment les pollinisateurs et qu'il serait préférable d'opter pour un fauchage tardif, vers la fin juillet, qui protège de la sécheresse et offre un cycle végétatif complet aux plantes.

Enfin on nous a rapporté du marché une modification en préparation du plan d'installation et de stationnement des véhicules. Pour quels avantages ? On l'ignore puisque ce projet n'a pour l'instant été discuté dans aucune des commissions auxquelles nous participons.

Passez un bel été et prenez soin de vous. N'hésitez pas à contacter notre groupe pour toute idée, commentaire ou suggestion :

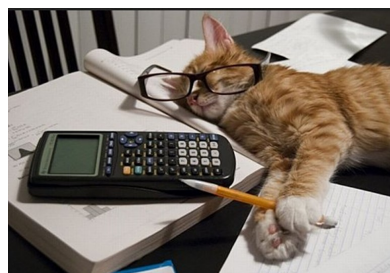
Tél : (Philippe Chanabaud) 06 33 44 17 09 -
Suivez-nous sur [facebook.com/Marsilly2020](https://www.facebook.com/Marsilly2020)

La réponse du groupe majoritaire

Le groupe « **Marsilly 2020** » aura à cœur de nous apporter les textes, français, sur lesquels il s'appuie pour ses remarques sur l'urbanisme.

Nous devons aussi attirer son attention sur le fait que les sujets qu'il pointe sont soit décidés, ou commandés depuis des mois, soit traités dans les conseils municipaux de 2021 et 2022.

Somnolence au Conseil, mauvaise foi, perte des réalités ?



Marsilly en chantier

A la mi-année voici la programmation des travaux sur la commune.

La terrasse du clocher est entre les mains du cabinet d'architecture Analepse dont nous attendons les conclusions. Le clocher a été numérisé cet hiver, des calculs sont en cours car l'architecte s'interroge sur l'impact de la masse que représente l'arche de la cloche sur la voûte de la salle des pèlerins. Les conseillers municipaux ont été régulièrement informés du calendrier, en Conseil Municipal et en Commission « Bâtiments et VRD », en 2021 et 2022 ...

La société Charrier referra le parking de l'école maternelle dernière semaine d'août. Nous consultons, en pleine crise pétrolière, des entreprises pour la réfection des rues du Ponant et des Cluzeaux en fort mauvais état.

La rue de l'Eglise, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental, sera refaite au second semestre 2024. Ce calendrier, impulsé par le département, motive des changements de priorité.

Au titre de l'accessibilité (Ad'Ap), la réfection du cheminement d'accès à la mairie interviendra en septembre-octobre. Les travaux de mise en accessibilité de l'AFR (changement de porte) sont également commandés, et doivent intervenir d'ici la fin 2022.

Sont également prévues la rectification de la rue du Chemin bas endommagée par des racines, la réfection des écoulements de l'école.

Les toitures de la mairie et de la bibliothèque seront refaites cet été par la société Turcot, ainsi que les encadrements de fenêtres. La tension sur les matières premières ne permettra malheureusement pas la livraison à temps des volets bois commandés en janvier. La Chine bien sûr ...

Le chantier de rénovation générale des écoles, d'un budget prévisionnel de 740 000€ ht, est tributaire du Code des marchés publics et du calendrier scolaire. Il suivra le tempo suivant : le cabinet d'architecture Rivalland réalise actuellement les études, et rédige les cahiers des charges de consultation des entreprises au cours de l'été. Les plis seront ouverts à l'automne et analysés, avant désignation des entreprises. Les demandes de subventions seront alors prêtes à temps pour 2023. Le chantier s'étendra sur 2023 et 2024. La partie la plus sensible concernera bien sûr l'énergie. A ce titre l'automate qui pilote le chauffage de l'école maternelle a été changé en juin (la commande a été passée fin 2021).

Un dossier sera déposé en septembre, en collaboration avec la CDA, pour essayer de réutiliser les eaux retraitées de la station d'épuration. Un forage sera réalisé cet été et nous entrons en contact avec le BRGM sur l'avenir du piézomètre de Marsilly. La bataille de l'eau est vitale pour nos terrains, alors que nous nous attendons des mesures de restriction d'irrigation encore plus sévères, qui pourraient s'avérer fatales aux peuloues. Le seul espoir écologique repose sur les eaux de la station. Les modes d'arrosage sont alors spécifiques à ce type d'eaux.

Le choc aujourd'hui est celui de l'inflation et de la main d'œuvre : les prix de l'électricité ont augmenté de 80% ! Les collectivités locales ne bénéficient d'aucun bouclier fiscal, ni d'aucune mesure compensatoire. Pour le gaz nous sommes momentanément à l'abri mais la trêve sera courte.

Les entreprises ne peuvent plus répondre faute de main d'œuvre et nous avons dû, en urgence, nous tourner vers un autre prestataire, alors que la réfection des enduits de deux classes avait été commandée en janvier !

Les couvreurs sont devenus aussi rares que l'or.

Le SDEER (syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural) convertira gratuitement l'éclairage public en LEDs en 2024-2025. 30% (seulement) d'économies sont attendus sur les consommations avec le changement de lampes. Une étude a été faite pour essayer d'anticiper cette conversion, et d'investir 42 000€, dès cette année ; hélas il n'y a plus de lampes LEDs en 2022 et le SDEER a raflé tout le stock du fabricant. Le pilotage de l'éclairage public devra donc être resserré.

Enfin tous les dossiers d'investissement font l'objet de demandes de subventions dans le cadre d'une gestion rigoureuse. Le plan de relance fonctionne mal ou bien ne cible pas les besoins essentiels des communes. L'Etat n'a plus d'argent. La masse des dossiers présentés à l'Etat en région représentait 27 millions d'euros et 17 millions étaient disponibles.

Bref tout augmente comme vous le savez et comme si cela ne suffisait pas nos lois, textes et règlements ne font qu'alourdir les charges sans que cela apporte vraiment quelque chose au citoyen

Formation de base aux Premiers Secours

Les 11, 18 et 25 mai, trois sessions de formation à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1, de 7 heures chacune, ont été dispensées par la Croix-Rouge française dans les locaux de la Mairie.

26 stagiaires (22 adultes et 4 enfants issus des Associations marseilloises, du personnel de la Mairie et de l'AFR) en ont bénéficié et se sont vu remettre leur attestation validant cette formation.

Bravo à eux !



Clic, clic !!!



Durant cette année scolaire, les "Ateliers Informatiques" ont fait le plein !

A présent, l'architecture d'un PC, Windows, Internet, Excel et Word n'ont plus de secret pour certains marseilloises et marseillois !!

Les cours ont lieu salle Maigret (au 1er étage de la Bibliothèque) à raison de 1h30 par semaine et sont dispensés, gratuitement, par des bénévoles passionnés par le monde PC ou la suite Microsoft Office !. Si vous n'avez pas de PC portable, pas de soucis, la salle est très bien équipée.

Les ateliers reprendront en octobre prochain.

Si vous êtes désemparé devant votre PC, si vous désirez savoir "comment ça marche !", si vous avez besoin de faire des courriers avec Word, gérer une association avec Excel, faire une présentation avec Powerpoint, que vous soyez actif, en recherche d'emploi ou retraité, n'hésitez pas à nous contacter au 06.14.02.27.32 ou au 06.70.61.47.15.

Séniors, un voyage d'agrément d'une journée en car ... Cela vous tente ?

La Commission vie sociale et séniors du Conseil Municipal vous propose, en collaboration avec le Conseil de Village, un voyage d'une journée, repas compris.

Le voyage sera effectué en car, départ et retour devant la mairie. La mairie prendra en charge financièrement une grande partie du voyage, seule une participation ne dépassant pas 20 euros / personne vous sera demandée. Tout au long de la journée, vous serez accompagnés par des marseillois bénévoles.

2 voyages / an pourraient être organisés en fonction de la demande. L'un au mois de Mai l'autre en Octobre.

Le premier voyage pourrait avoir lieu **la première quinzaine d'Octobre 2022.**

Afin de l'organiser au mieux ou d'y renoncer faute de participants, nous avons besoin de connaître le nombre de personnes intéressées et pour quelle destination.

Nous vous proposons un choix de 3 destinations.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le bon ci-dessous et de le remettre à la mairie avant le 20 juillet 2022.

En cas d'impossibilité, vous pouvez aussi téléphoner au 05.46.01.30.10 (mairie)



Coupon à retourner avant le 20 juillet 2022

VOYAGE EN CAR

☐ Je suis intéressé -e par ce voyage prévu en octobre 2022

☐ Je ne suis pas intéressé -e pour cette date mais peut être au mois de Mai suivant..

NOM/Prénom (noter svp les différents noms et prénoms, si vous venez à plusieurs) _____

Coordonnées (numéro de téléphone) _____

Notez vos choix dans chaque case 1 = 1er choix 2 = 2 -ème choix 3 = 3ème choix

____ Citadelle de BROUAGE

____ Balade en bateau sur la Charente aux environs de SAINTES

____ MARAIS POITEVIN avec balade en bateau

Commentaires : _____



Face à la Mer, bistrot du Port



"FACE A LA MER" Bistrot du port a ouvert ses portes le 23 mars et pour cette saison, Serge vous accueille :

➤ Juillet et Août 9h00/20h00 (et plus si affinité) **fermé le Mardi.**

➤ Septembre ouvert seulement les week-end du samedi au dimanche 9h30/18h00.

Evènements et animations ont commencé dès avril, certains avec la participation de Tony Traiteur Label Vénère qui a su ravir les papilles des participants (commandes ou réservation au 06 83 09 85 95 ou sur la Boutique en ligne label-venere.sumup.link)

La programmation à venir promet de très belles soirées en bord de mer. Elle est consultable sur la page facebook !

Et s'il est une date à ne pas louper, qui clôturera la saison estivale, **c'est la DER DE SERGE !!!**

Organisée le 17 ou 24 Septembre (en fonction de la météo) avec Michel à l'animation, elle sera sans aucun doute chargée d'émotion...

Agenda des manifestations

13 juillet	Soirée citoyenne, Place des Carrelets Avec le concours financier de la CDA	19h30 concert / retraite aux flambeaux / feu d'artifice
23 juillet	Concert Ondes Classiques, Eglise Saint Pierre	19h00
25 août	Ciné Plein Air, espace vert de la Mairie	Horaire à définir
Mercredis d'août	Dispositif « OXYGENE », après-midis sportifs	14h00 à 16h00
28 août	Foire aux Greniers du CAM, espace vert de la Mairie	09h00 à 18h00
03 septembre	Forum des Associations, Espace SIMENON	dès 10h00